



L'accompagnement des personnes handicapées évolue : qu'est-ce que cela change pour vous ?

Vous êtes accompagné par un ESAT, un SAVS, un foyer...
Vous êtes accueilli dans un foyer, un accueil de jour...
Vous avez peut-être remarqué que les professionnels
vous proposent de nouvelles choses.

Par exemple :

- > Ils vous demandent plus souvent votre avis.
- > Ils vous proposent de choisir les endroits où vous souhaitez faire des activités.
- > Ils vous encouragent à participer à un club de sport ou à aller à la bibliothèque de votre ville.
- > Ils vous proposent de faire un essai dans un appartement.
- > Ils vous encouragent à travailler dans une entreprise ordinaire.
- > Ils vous proposent d'expliquer à d'autres personnes votre expérience.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ça change.

Cette formation vous présente ce qui change dans les politiques pour les personnes handicapées.
Cette formation explique pourquoi.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- > La formation dure 2 jours
- > La formatrice s'appelle **Isabelle GERARDIN**
- > Pour s'inscrire à la formation vous pouvez demander de l'aide aux professionnels qui vous accompagnent.
- > La formation est payée par votre établissement ou par un organisme qui paye des formations.
- > Cette formation a lieu dans votre établissement.
- > **Tarifs 2024** : 1 080 € à 1 520 € / jour en intra (tous les prix sont à la page 73)

POURQUOI ?

- > Connaître quels sont les principaux changements
- > Comprendre pourquoi il y a des changements
- > Comprendre ce que cela peut changer pour vous
- > Comprendre les choix que cela peut vous donner

DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- > C'est quoi le handicap ?
- > C'est quoi les principaux droits des personnes handicapées ?
- > Qu'est-ce que les nouvelles lois demandent aux établissements et services ?
- > C'est quoi l'inclusion ?
- > C'est quoi l'autodétermination ?
- > Pourquoi c'est important de donner votre avis ?
- > Comment vous pouvez donner votre avis ?
- > Comment ce que je vous vivez peut aider d'autres personnes ?

POUR QUI ?

- > Pour des personnes majeures, accompagnées par un ESAT, un SAVS, un SAMSAH, un accueil de jour, un foyer d'hébergement, un IME...
- > Pour des personnes qui ont choisi de participer.
- > Le groupe est composé de 10 à 12 personnes.

Vous n'avez pas besoin de connaître le sujet pour participer à la formation.

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications
- > Le formateur utilise un document en facile à lire et à comprendre
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux...
- > Il y a des discussions dans le groupe
- > Un professionnel de la structure est présent comme soutien